

# L'Écho De Samothrace



« L'Édito de l'Écho » Sortir de la période d'incertitude ambiante

Bonjour à vous

Enfin de bonnes nouvelles qui nous donnent l'espoir de sortir de cette période d'incertitude ambiante, qui a rendu impossible :

- la sortie du numéro de juillet de « l'écho de Samothrace »
- les différents rendez-vous que l'on s'était fixés avec, notamment, « la fête des voisins », reportée à 2 reprises pour être finalement annulée, mettant ainsi à mal, plus que jamais, la convivialité instaurée au sein de notre résidence.

Mais, depuis le samedi 16 octobre 2021, le port du masque n'est plus obligatoire dans les établissements recevant du public, ainsi que les lieux et les événements dont l'accès est soumis au passe -sanitaire. De même, depuis le lundi 18 octobre 2021, pour nos chérubins qui ont eu le mérite de le supporter des journées entières, en classe maternelle et au primaire, le port du masque est terminé.

De quoi « redéployer les ailes de la Victoire de Samothrace » et penser à l'avenir, pour préparer les fêtes de fin d'année qui arrivent à grands pas (nous vous précisons nos actions dans notre prochain n° de décembre). Car notre vie associative (pilier fondamental de notre bien vivre ensemble) à l'arrêt, c'est avant tout une recrudescence de l'isolement et la perte de la convivialité nécessaire à la dynamique de l'esplanade de l'Europe. L'inventivité et les initiatives qui sont apparues sous la contrainte du confinement, doivent perdurer, une crise peut parfois mettre en lumière des manques pré existants. Au sortir définitif de la crise, nous aurons besoin de toutes vos forces vives pour renouer les liens et retrouver la chaleur humaine qui nous a tant manqué.

Nous vous disons donc à très bientôt, pour réaliser les actions d'animation prévues pour la fin d'année.

## RECRUTER : Petite annonce post Covid 19

L'association cherche pour sa rentrée 2022 :

- « un électricien pour rétablir le courant entre les gens
- un opticien pour changer notre regard après la crise de la Covid 19
- un acousticien pour éradiquer le bruit
- un maçon pour bâtir la paix et la fraternité
- un jardinier pour cultiver la pensée
- un gourou pour nous protéger d'une infiltration du mouvement « woke »
- et, surtout, un professeur de mathématiques pour apprendre à compter les uns sur les autres »

Même, si vous ne disposez d'aucune de ces qualifications, n'hésitez pas à venir nous rejoindre :  
[www.av2e.fr](http://www.av2e.fr)

Suite à plusieurs ateliers réalisés en partenariat avec l'Alec et l'Agence du climat, il paraît nécessaire, à l'arrivée de l'hiver, de rappeler les gestes de bon sens, pour réduire significativement sa facture de chauffage, 1<sup>er</sup> poste de consommation de notre logement.

Bien entendu, la localisation de notre logement dans la résidence joue un rôle important, nous sommes loin d'être logés tous à la même enseigne :

- les logements du 6<sup>ème</sup> étage, vivent la déperdition en toiture
- les logements en pignons, la déperdition propre aux pignons
- Les appartements en rez-de-chaussée, la déperdition en plancher bas avec la présence des parkings en sous-sol

Seuls les logements en centre, bénéficient d'être chauffés, en partie, par leurs voisins...

Les éco-gestes sont simples à mettre en œuvre. Ils permettent, non seulement, d'agir sur notre chauffage, notre santé, mais bien appliqués, ils peuvent faire baisser notre facture chauffage de 30% voire plus.

Quels sont-ils ?

### **Entretien des radiateurs avant la période de chauffage**

- les dépoussiérer : la poussière est isolante- pour éviter aussi les mauvaises odeurs au démarrage
- purger le radiateur (1 fois par an), quand mon radiateur est chaud en bas – froid en haut
- désembouer le radiateur (1 fois tous les 5 à 10 ans) quand mon radiateur est chaud en haut -froid en bas – fait du bruit (facture de chauffage plus élevée de 15%)

### **Comment agir directement sur mon chauffage ?**

- penser à dégager les radiateurs : enlever les coffres (perte de 50% d'efficacité de son chauffage)
- déplacer les meubles à côté des radiateurs (canapé – fauteuil -...)
- réguler la température pièce par pièce par des robinets thermostatiques performants (rentabilisés sur un hiver avec un gain qui peut aller à 20% sur sa facture de chauffage)
- respecter les températures de consigne : c'est la plus dure à mettre en oeuvre ...
  - \* 19° pour une cuisine – salle à manger – salon – bureau -...
  - \* 17° pour une salle de bain non utilisée – 22° en cas d'utilisation
  - \* 16° pour une chambre
- installer un panneau réfléchissant au-dessus de chaque radiateur (un simple carton recouvert d'une feuille d'aluminium peut rapporter gros !)

### **Limiter les déplacements d'air**

- vérifier l'état des portes et des fenêtres et changer les joints, si nécessaire
- utiliser, pour les portes qui donnent sur le palier, des « boudins de porte »
- s'assurer de la performance des fenêtres
  - \*fermer les volets à l'arrière du bâtiment
  - \* installer des rideaux épais ou isolants devant les fenêtres

### **Agir sur la ventilation et la qualité de l'air intérieur**

- surtout ne pas obstruer les grilles de ventilation – les entretenir (dépoussiérer – dégraisser à l'eau tiède savonneuse)
- aérer 10 minutes par jour minimum l'appartement, en coupant si possible le chauffage
- se doter de l'indispensable « thermomètre – hygromètre » pour connaître le taux d'humidité de l'appartement, et agir : en augmentant ou en baissant l'humidité relative, via un humidificateur ou un déshumidificateur, pour éviter un certain nombre de problèmes de santé, notamment les réactions allergiques.

## LUTTER contre le bruit

Après la période de quasi-silence vécue pendant la période de fermeture des discothèques, nous avons tous souhaité continuer à profiter du calme et des sons, liés à la nature et au jet d'eau, sur le Lez. En effet, la réduction du bruit a permis, non seulement, de profiter des nombreux effets bénéfiques concernant tous les aspects de notre santé et de notre qualité de vie, mais nous a permis aussi, d'apprécier davantage notre environnement extérieur, particulièrement notre esplanade de l'Europe, en ouvrant plus souvent nos fenêtres.

C'est pourquoi, nous avons anticipé la réouverture des discothèques, en invitant le 06 juillet 2021, place de la Victoire de Samothrace, 3 élus en charge du centre-ville- de la sécurité - de la tranquillité et du cadre de vie, pour envisager des solutions aux problèmes qui pourraient se poser, lors de leur réouverture (Voir CR sur le site internet Av2e). Malheureusement, force est de constater, que c'est une véritable « déflagration » qui s'est produite sur le centre-ville de Montpellier, avec une recrudescence forte d'agressions (dont se font l'écho chaque matin le midi-libre et la gazette), d'incivilités et de nuisances, dues essentiellement au tapage nocturne.

Débordements qui rappellent les heures sombres de la résidence, qui ont conduit à la création de l'Av2e, la sortie de crise n'expliquant pas le comportement exacerbé des auteurs de troubles que rien n'arrête.

Bien entendu, à plusieurs reprises, tout au long de l'été, mais encore durant la période actuelle, avec les soirées d'intégration étudiantes prévues jusqu'au 01 novembre 2021, nous continuons d'alerter les pouvoirs publics, les fonctionnels en charge de ces problématiques, aidés par ailleurs, par des démarches individuelles de copropriétaires que nous remercions. Nous avons pu obtenir un certain nombre de retours positifs : passages plus fréquents de la police municipale - arrêt des rodéos sous emprise de protoxyde d'azote (gaz hilarant) – arrêt vente « sandwiches » - remise en état de l'éclairage du parking – audit négatif du SCHS (service communal d'hygiène et de santé).

Nous avons aussi envoyé plusieurs demandes d'interventions pour lutter contre le bruit :

- au préfet, pour pallier à l'absence de police municipale de 3h à 6h du matin
- à la mairie, à l'initiative de l'Av2e et, en partenariat avec l'association « droit au sommeil »
- à la police municipale, dans le cadre d'un constat d'infraction au bruit

Mais nous sommes conscients que cela ne suffit pas, c'est pourquoi nous serons présents, et donnons rendez - vous, chez Foncia, aux copropriétaires, du 15 au 25 novembre 2021, à chaque Assemblée Générale Ordinaire des copropriétés, pour proposer un plan d'actions et la mise en œuvre d'une pétition, pour anticiper les « mois chauds » de 2022.

## REMERCIER : M. Bernard Fourtet

Investi depuis de longues années dans le bon fonctionnement de la résidence et le conseil de l'union, Bernard Fourtet, bénévole parmi les bénévoles, en a été, durant 5 ans, son rouage essentiel, en qualité de président du conseil de l'union: disponible, rigoureux (comme un Occitan), impliqué, dynamique, communicant à la "fourtet", homme de consensus, diplomate à sa façon, doté d'un certain sens critique, propre à sa personnalité.

Bernard a eu le mérite de toujours faire preuve d'objectivité et d'indépendance vis-à-vis du directeur des copropriétés et du syndic... Il a agi avec efficacité comme porte-parole du conseil de l'union (ses résultats en attestent), tout en se faisant l'intermédiaire, entre les copropriétaires et le syndic : position inconfortable (c'est un euphémisme !) s'il en est ...

Infatigablement présent, par tous les temps, tous les jeudis matin, au pied de l'immeuble, pour régler les problèmes posés à la résidence, et améliorer ainsi, le cadre de vie de l'ensemble des résidents.

Véritable mémoire vivante de Port Juvénal (dont on aura encore besoin très longtemps dans le cadre de la commission travaux exceptionnels (CTE), il s'est investi sans jamais compter ses heures : recherche d'informations -constitution de dossiers -visite des bâtiments (plans à la main) - réunions (préparation - réunion - AG - CR ...) - participation aux différentes commissions -échanges en permanence avec Foncia- traitement de dossiers importants et complexes pour la résidence (climatisation -diagnostic énergétique - extension VO - protection solaire - ) etc...

Encore merci à lui pour son engagement et sa disponibilité, et nous lui souhaitons tous, une bonne continuation dans sa vie de tous les jours.

## RESPECTER ses voisins : ah Eugène\* si tu voyais ça !

Ah ! La descente au sous-sol le samedi (ou le dimanche, ou le mardi, non pas le mardi, les poubelles jaunes ont été vidées, on a une chance de pouvoir les utiliser).

Quel plaisir ! On ouvre la porte difficilement, on essaie de se frayer un chemin entre les cartons ou les sacs laissés par terre, les gravats, les micro-ondes, les planches à repasser, les ventilateurs, les enregistreurs vidéo, et autres appareils électroménagers ou hi-fi, on nous laisse même des malles vides !

Quelle générosité !

\* Savez-vous qu'une fois par semaine - le lundi - les encombrants (dont tous ceux qui viennent d'être énumérés) sont retirés par les services de la métropole ? Il suffit de les sortir- le dimanche soir-sur le trottoir du boulevard de l'aéroport international (pas devant le local vide ordures, un peu plus loin au bord de la rue, à l'endroit où sont sortis les containers tous les jours). Un petit effort et le tour est joué !

\* Savez-vous que si vous êtes motorisés (et un grand nombre d'entre nous le sont) vous pouvez aussi aller déposer vos encombrants (canapés-matelas-sommiers-armoires démontées, etc..) dans une des 20 déchetteries de la Métropole ? (« Près d'Arène » étant la plus proche de la résidence)

\* Mais oui vous le savez ! C'est affiché sur la porte du local et indiqué dans le livret d'accueil à l'usage du copropriétaire et du locataire (facilement accessible sur le site de l'AV2E, [www.av2e.fr](http://www.av2e.fr)).

\* Savez-vous que rien que pour la résidence Port Juvénal 10 tonnes d'encombrants sont évacuées en un an par l'entreprise de ménage soit 800 m<sup>3</sup> ?

Alors pensons aux voisins, aux passants qui voient ces cochonneries entassées devant l'immeuble, et surtout au personnel de l'entreprise de ménage.

Et même quand les travaux d'agrandissement des locaux vide ordure seront terminés, conservons les bons gestes qui ne coûtent pas grand-chose, sauf un petit effort...pour le bien-être de tous, à commencer par le vôtre.

MERCI !

*\*Prénom du préfet Poubelle qui lui donna son nom en 1883*

## DETERIORER : décidemment rien ne sera épargné à notre pauvre pelouse !

Après les dégâts du Fise 2019, les trous faits par les chiens, c'est au tour d'un jeu qui fait fureur aux Etats Unis : le « spikeball » ou « balle au rebond » de venir détériorer la pelouse de notre esplanade. Mélange de volley et de tennis qui se joue avec un filet horizontal (petit trampoline) et une petite balle. Les pratiquants prétendent avoir demandé un terrain à la mairie, pour pratiquer ce nouveau sport ; celle-ci leur aurait répondu, que faute de terrain disponible, ils pouvaient le pratiquer où bon leur semblait .... et ils nous ont dit apprécier particulièrement notre esplanade !

Leur record (un dimanche après-midi) : 6 trampolines avec 24 joueurs !

Les services de la municipalité sont avertis (photos, vidéos), mais nous sommes repartis pour une course de longue haleine, pour obtenir gain de cause et l'interdiction de pratiquer ce sport, qui donne à notre pelouse, l'impression d'un terrain d'atterrissage de navettes d'extra-terrestres avec la marque de l'engin et, autour, la terre brûlée ... quelle désolation !

